



Compte rendu du conseil municipal du lundi 2 novembre 2015

Sont présents : Monsieur Gérard Leguay, Madame Annick Niporte, Monsieur Dominique Duchamp, Madame Antoinette Graff, Monsieur Christian Albert, Madame Nathalie Weill, Madame Michèle Baudoin, Monsieur Philippe Michaud, Madame Claudine Lenet, Madame Marie-Luce Bon, Monsieur Jean-Michel Bon, Monsieur Jean-Marc Bourgetel, Monsieur Christophe Louet, Madame Nathalie Vieillard, Monsieur Christophe Leloup, Madame Sandrine Renault.

Absents Excusés : Madame Olga Pecaud (procuration à Madame Annick Niporte), Monsieur Serge Bavard (procuration à Monsieur Gérard Leguay), Monsieur Philippe Brunot (procuration à Monsieur Dominique Duchamp).

Madame Antoinette Graff est élue secrétaire de séance.

1- **Présentation des rapports des services de l'eau et de l'assainissement 2014**

Les rapports de l'eau et de l'assainissement sont présentés par Monsieur Pastourel, Lyonnaise des Eaux-Suez. Vous trouverez en pièce jointe le document diffusé lors de la séance du conseil municipal comprenant les éléments essentiels des rapports de l'eau et de l'assainissement 2014.

2- **Budget de la commune-décision modificative n°3**

Le maire présente en détail les transferts de crédits des différentes sections inscrits dans cette décision modificative. Le conseil municipal approuve à l'unanimité la décision modificative n° 3 du budget de la commune.

3- **Subvention ALEJ**

Le maire expose la problématique du financement de l'association par la communauté de communes de Selongey qui a la compétence extrascolaire. Afin d'assurer le service d'accueil de Loisirs, la commune de Selongey a décidé dans l'urgence de financer l'association jusqu'au 31 décembre 2015, date à laquelle la communauté de communes devra assurer, à nouveau, le financement de ce service. Le maire précise à l'opposition que les justificatifs de dépenses et de recettes concernant l'activité de l'association d'octobre à décembre, seront communiqués à la commune. Le conseil municipal, décide à l'unanimité de verser une subvention de fonctionnement à l'association ALEJ, de 18 000 € maximum, répartie comme suit : 14 000 € maximum en 2015 et le solde en 2016. Cette subvention sera versée mensuellement.

4- **Acquisition de terrain**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'acquisition de la parcelle n°AP 55 d'une surface de 384 m², appartenant à l'indivision Bernot, au prix de 1750 €, afin de régulariser l'emprise effective du complexe sportif. Les frais sont à la charge de la commune.

5- **Cession de terrain zone artisanale**

Après avoir débattu sur la proposition de l'opposition de céder le chemin d'accès de 420 M² à l'euro symbolique, le conseil municipal décide à l'unanimité de céder à l'entreprise Legeley, la parcelle cadastrée ZS 136, d'une surface totale de 3 441 m², pour un montant forfaitaire de 15 106 € HT. Les frais sont à la charge de l'acquéreur.

6- Annulation de la délibération concernant la cession des garages - rue de la Patenée

Monsieur Da Cruz a informé la commune qu'il ne souhaitait plus acquérir les garages situés rue de la Patenée. Le conseil municipal annule, à l'unanimité la délibération correspondante.

7- Réhabilitation du foyer communal - plan de financement- travaux tranche 1.

Le cabinet d'architecte BAU, maître d'œuvre de l'opération a estimé la première tranche de travaux à 665 000 € HT. Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le plan de financement ci-dessous et autorise le maire à solliciter les co-financeurs comme suit :

- le conseil régional (contrat de pays) pour un montant forfaitaire de 130 000 €, dont le dossier a été déposé en 2014, avec notification d'une subvention de 130 000 €.
- le conseil départemental (contrat ambition cote d'or) pour un montant forfaitaire de 94 500 €.
- l'Etat- DETR pour un montant correspondant à 30 % de la dépense éligible.
- Le dispositif LEADER

8- Création de tarifs - salle du centre d'hébergement PMR

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le tarif de location de la salle de restauration du nouveau bâtiment à 230 € pour 24 heures, pour tout type d'usagers (association, particuliers, administration, entreprises etc....). La caution est de 1500 €.

9- Admission en non-valeur (huis clos)

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les différentes créances irrécouvrables communiquées lors de la séance.

10- Informations diverses et questions des conseillers

Il est rappelé aux membres du conseil les informations suivantes :

- commémoration du 11 novembre 1948, rendez vous place des Halles à 9h30.
- mise en valeur des monuments et patrimoine communal dans le cadre de la semaine cyclotourisme en août 2016, par un fleurissement thématique proposé par les agents techniques de la commune.
- Le 50^{ème} anniversaire du jumelage se déroulera les 24-25 et 26 juin 2016
- Information sur les travaux en cours ou en projet :
 - a/ rénovation de la passerelle de la mairie
 - b/ médiathèque- le planning a été recalé. La fin des travaux est prévue pour mars 2016.
 - c/ voirie rue de la côte – voirie rue de Villey
 - d/ route d'Is sur Tille : la commune est dans l'attente d'un nouvel estimatif correspondant à un aménagement simple et sécurisé, tenant compte des contraintes budgétaires. L'intervention du conseil départemental correspond uniquement à la réfection de la couche de roulement.
- Le comité départemental du tourisme a attribué « Une Fleur » à la commune.
- les élections régionales se dérouleront au foyer le 6 et le 13 décembre prochains.

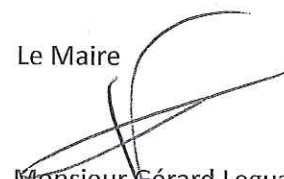
La séance est levée à 21h50

La secrétaire de séance


Madame Antoinette Graff



Le Maire


Monsieur Gérard Leguay